



Information	Edition du
Nouvelle numérotation des véhicules valable dès le 1 ^{er} juillet 2017	26 septembre 2018



Le présent document informe sur la nouvelle numérotation cantonale des véhicules et par région de défense incendie.

Les véhicules seront dénommés "Valtra", suivi de 4 chiffres. Le premier chiffre est lié au DPS d'affectation comme ci-dessous :

- 1 DPS 3 Travers
- 2 DPS 2 Couvet
- 3 DPS 3 Les Verrières
- 4 DPS 3 La Côte-aux-Fées

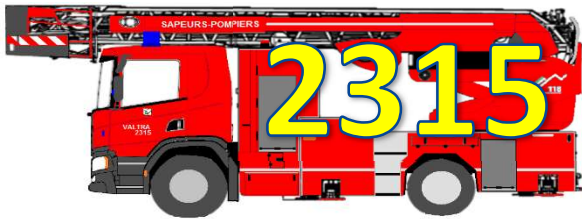
Les deuxièmes et troisièmes chiffres indiquent le type de véhicule selon sa catégorie et le dernier le numéro propre du véhicule :

- 300 Hydraulique (TP - VPI)
- 310 Sauvetage (EPA)
- 320 Secours routier
- 330 Chimique
- 340 Hydrocarbure
- 350 Transport de matériel
- 360 Technique
- 370 Transport de personnes
- 380 Véhicules légers
- 390 Véhicules spéciaux (tracteur)

DPS 3 Travers



DPS 2



Indicatif ``ECAP 1370``



DPS 3 Les Verrières



DPS 3 La Côte-aux-Fées



Modifié le 07.08.2020/PP

Liste de distribution :

- Etat-major SDIS Valtra
- Chefs d'intervention
- Chefs de sections
- Affichage dans les hangars